LA BOULE OVALE DE LA VALLEE DES BAUX

Affiliation n° 5046 Association n° W132001033

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2017

Le Lundi 16 octobre 2017, à 19h., s'est tenue, à la salle Municipale, sise avenue de la Vallée des Baux à Maussane les Alpilles, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association de la Boule Ovale de la Vallée des Baux sous la présidence de M. FERRER Francis, président en exercice.

Après décompte des présents et des pouvoirs, le quorum est atteint. Le président en exercice peut déclarer ouverte l'assemblée générale en lisant l'ordre du jour.

- -Bilan moral et financier
- -Renouvellement du bureau
- -Questions diverses

Le Président remercie les membres présents, ainsi M. SAUTEL, maire de Maussane les Alpilles.

Il profite de l'occasion qui lui est offerte pour remercier également les communes de la vallée des Baux (Les Baux, Maussane et le Paradou) pour leur aide financière en octroyant des subventions durant l'année 2017.

•BILAN MORAL

Le Président présente le rapport moral des activités de 2017.

Le club a enregistré 85 licenciés. Il est en forte augmentation par rapport à l'année dernière.

Pour le renouvellement il demande de ne pas trop tarder à déposer les licences afin qu'on puisse les transmettre au comité.

Cette année encore le club a organisé 5 **concours** officiels qui ont eu un énorme succès populaire. Nous avons renouvelé le 6 mai 2017 le concours souvenir Jean Riviera dit Coco. C'était la 5éme édition Ce fut un gros succés.66 équipes en doublettes se sont inscrites à ce concours malgré un temps incertain.

Beau succès également des concours vétérans qui ont drainé entre 40 à 70 joueurs. Dans un esprit amical et convivial surtout l'après final! Ces concours se déroulent le dernier mercredi du mois.

Cette année grâce à l'aide financière du Conseil Départemental et de l'appui de Mme CALLET notre conseillère départementale des Bouches du Rhône, le club a reçu de nombreux lots qui nous ont permis de doter les concours des enfants à leur grande satisfaction, Merci à eux.

Remerciements à nos amis Paul ARNAUD, la famille JOUSSAUD, de la Carreto Ramado et de certains commerçants, grâce à eux, nous avons élaboré des concours bien dotés qui ont attiré de nombreux joueurs,

Remerciements également à Mme M.P. Callet pour son don qui nous a permis de poursuivre depuis déjà sept ans un concours spécial intitulé « Concours du Domaine de Malaga ».

Cette année les concours pour enfants ont connu également leur succès avec la présence de nombreux enfants du camping municipal

La Boule Ovale comme chaque année a assuré le concours de la fête votive du Paradou aidée en cela par la municipalité dont il remercie leur implication. On a compté jusqu'à 81 joueurs.

Cette année encore le club a été partie prenante dans l'organisation de deux Vide Greniers qui se sont avérés des succès populaires pour le village et financiers pour l'association.

Cette année notre association s'est vue confier l'organisation de la buvette lors de la soirée Cubaine à l'espace Agora. Ce fut une réussite à la satisfaction générale. Remerciements à notre ami belge Yves Gillardin pour ses conseils avisés.

Le club a été également partie prenante dans toutes les manifestations organisées sur la Place Henri Giraud (brocantes, floralies, marché de Noël).

Remerciements aux membres fidèles du bureau qui ont géré admirablement la buvette. Il adresse également ses remerciements à Elie Perrot et à Jean Marie Bernabé pour leur contribution au traçage des aires de jeux.

Enfin il demande qu'on ait une pensée affectueuse pour Myriam PES qui se bat courageusement pour récupérer la totalité de ses moyens physiques. Il s'adresse à son époux Gérard pour qu'il lui transmette un message d'amitié de l'A.G.

Le Président parle ensuite de sa fonction, de ses responsabilités. Il demande qu'on respecte ses décisions, qu'on ne cherche pas à le déstabiliser. Enfin il propose à qui le veut sa place de président.

•BILAN FINANCIER

Le président donne la parole à M.Féray qui présente le bilan définitif financier de la saison 2017:

Le compte d'exploitation 2017 présente un excédent de 946.33€.

Il va décortiquer ce résultat.

En dépenses tous les détails sont énumérés. De cela il faut retenir :

Les frais de fonctionnement du Club : organisation des concours, frais de publicité, d'envoi d'affiches, de réunion, de manifestation conviviale, achat des lots pour les différents concours noël, enfants, frais divers restent à peu près identiques d'une année sur l'autre en 2017. Cette année le club a renouvelé l'imprimante et acheté une souris plus performante.

En dépense il faut signaler que les comptes de 2017 comprennent deux frais de repas annuels. Les dépenses globales s'élèvent à 24.294,47€.

En recettes, les lignes suivantes sont à retenir:

Les deux vides greniers qui ont eu un succès populaire et financier intéressant.

Enfin il rappelle les dotations du domaine de Malaga (150€), du Paradou (400€), de Maussane (800€). Ainsi que de nos amis Paul Arnaud, la famille Joussaud. Merci à eux.

Rappel aussi des subventions communales qui ont été maintenues malgré la crise que traversent les collectivités locales dans leur grande majorité. Maussane nous a aidés pour l'achat de peinture grâce à l'intervention du Président.

Nous vous rappelons l'excédent 2016 qui était de **3.314,49**€ auquel il faut rajouter l'excédent de cette année de **946,33**€ cela nous donne une trésorerie disponible au 15 octobre 2017 de **4.260,82**€.

Les disponibilités de l'association sont de :

En espèces : 88.23€

Compte courant usuel: 4172.59€

La situation est saine. Ce fonds de trésorerie est nécessaire pour nous permettre de faire face aux premières dépenses de la nouvelle saison à savoir l'assurance, la poursuite des dotations des concours dont celui de Noël, les frais d'internet et les renouvellements des licences.

Le trésorier sollicite le quitus qui lui est donné par l'assemblée à l'unanimité.

Une copie du bilan est annexée à la présente.

•RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le président en exercice procède au renouvellement du bureau. Après un tour de table, le bureau suivant est proposé au vote (par ordre alphabétique) :

ANDREUX Bernard – ANDREUX Nathalie – CALVENTUS Georges – FERRER Francis – FERAY Roland – GILLARDIN Yves – GORSKI Michel – HENROTEL Gaël – JOUSSAUD Bernard – LANFRANCHI Jean Marie – MARTINEZ Erwan – PASSAMARD Daniel – PASSAMARD Léonce – PES Gérard – PES Myriam – PANELLI Sylvette – PIQUET Hubert.

Il est accepté à l'unanimité. Le bureau se réunira le lundi 23 octobre 2017 pour procéder à l'élection de son président, son vice-président, son secrétaire général, son secrétaire général adjoint, son trésorier, son trésorier adjoint et ses membres.

Le président donne la parole à M.SAUTEL maire de Maussane les Alpilles qui exprime sa satisfaction de voir que l'association se porte bien. Il félicite les dirigeants pour les bonnes relations entretenues avec sa municipalité et assure qu'il œuvrera pour aider encore plus le club.

•QUESTIONS DIVERSES

M.JOUSSAUD demande qu'on utilise les cartes de sociétaires et qu'on fasse des concours de sociétaires pour obtenir des fonds de trésorerie. Le Président ne s'oppose pas à ce principe qui sera étudié par une commission.

M. PES Gérard demande la parole pour exprimer sa gratitude ainsi que celle de Myriam pour les encouragements reçus du bureau. Il annonce que sa femme sortirait en principe du centre de rééducation le 5 novembre.

Le Président lève la séance à 19 h 55 et un apéritif est offert à l'assistance.

Le Président, Le Secrétaire Général, Le Trésorier,

<u>Francis FERRER</u> <u>Daniel PASSAMARD</u> <u>Roland FERAY</u>